Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/2025

ID: 032-213203078-20250403-D2025_014-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DU GERS VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19
18
1
19
2025
19
**
:=:

Séance du 03 avril 2025 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY,

<u>PRÉSENTS</u>: Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Jean-Marc REGNAUT, Alexandra SAGOT, Philippe SENTEX, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

PROCURATIONS: Géraldine DUTREY donne procuration à Brigitte BAJON-LALANNE,

SECRETAIRE: Karine BESSÉ

Délibération n° 2025_014

Objet: Travaux de rénovation énergétique et aménagement de locaux associatifs mutualisés à la maison de la culture – Plan de financement.

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux de rénovation énergétique et d'aménagement de locaux associatifs mutualisés à la maison de la culture.

Le montant estimé de ces travaux, servant de référence aux demandes de subvention, s'évalue à 233 354,14€ HT soit 280 024,97€ TTC, décomposé selon le plan de financement suivant :

Plan de financement :

	Total TTC	280 024,97 €
Commune de Pavie	TVA 20%	46 670,83 €
Total du projet HT		233 354,14 €
- Commune de	e Pavie :	85 494,00 €
	5% des dépenses éligibles rtemental (DDR +) 10% x 233 354.14€	54 518,49 € 23 335,41 €
- Etat (DETR)	: 30% x 233 354.14€	70 006,24 €

Fait et délibéré, les jour, mois, et an que dessus.

Pavie, le 07 avril 2025 Le Maire Jean-Michel BLAY